

PROMESSE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2018 (salaires 2017)

ENTREPRISE :

Adresse :

CP – Ville :

COORDONNEES DU RESPONSABLE :

Fonction :

Téléphone :

Fax :

Email :

MONTANT DU VERSEMENT

Merci d'indiquer le montant du versement affecté à nos formations dans la case correspondante.

Bénéficiaire	Formation	Quota	Hors-quota : Catégorie	
			A	B
Ecole Supérieure du Bois N° UAI EF 0442278M	Ingénieur ESB		€
Ecole Supérieure du Bois N° UAI EF 0442278M	BTS DRB	€	
Ecole Supérieure du Bois via le CFA Design et Innovation N° UAI EF 0442590B	Ingénieur ESB€		

Il est impératif de :

- Désigner ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS sur le bordereau de versement (CERFA) que vous adressez à votre OCTA.
- Préciser la formation vers laquelle vous fléchez le versement pour la part quota : ingénieur de l'ESB, dans l'encadré « coordonnées de l'établissement ».

Si vous ne précisez pas ces informations, votre taxe ne sera pas affectée à notre établissement.

Pour nous permettre de vérifier que votre demande a bien été respectée, merci de nous transmettre ce document à : entreprises@ecoledubois.fr.

Votre interlocuteur

SERVICE DES RELATIONS ENTREPRISES
Claudine DESBATS – 02 40 18 12 12
entreprises@ecoledubois.fr